



la Voie Verte
en Fête

Présentation

Organisé par le Conseil départemental, la Voie Verte en Fête est l'événement qui rassemble les familles, au grand air, juste avant la rentrée scolaire. Il contribue à l'attractivité touristique de notre département et met en valeur l'itinéraire de la Voie verte Trans-Ardenne.

Après Montcy-Notre-Dame/Monthermé en 2014, Monthermé/Revin en 2015 et Revin/Vireux-Wallerand l'an dernier, le Conseil départemental renouvelle cette année l'événement **entre Le Theux (Charleville-Mézières) et Donchery**. C'est en effet ce tronçon (18 km) que le service Prévention Vie associative et Sports du Conseil départemental, organisateur, a souhaité mettre en lumière lors de cette 4^e édition.

Rendez-vous donc samedi 2 septembre à partir de 13h30 pour un après-midi de fête sur la Voie verte ! Le départ est prévu au stade de football du Theux, en présence des élus du Conseil départemental et des maires des communes traversées (Lumes, Flize, Dom-le-Mesnil, Nouvion-sur-Meuse et Donchery).

Tout au long des **18 km de parcours**, les petits et les grands pourront profiter de plein d'activités, d'animations, de surprises sportives, culturelles, artistiques, musicales et même gastronomiques ! **Une centaine de stands** au total les attendent !

L'événement est **gratuit** et ouvert à tous.

Du sport, bien sûr !

Un grand nombre de clubs et de comités sportifs du département seront mobilisés pour proposer au public des stands d'initiation et de découverte, pour tous les âges ! Il y aura du football, du rugby, du tennis de table, de l'escrime, des activités handisport, de la boxe anglaise, du judo, du full contact, de la danse, des boules en bois...

Des ateliers culturels et de loisir, aussi !

La Voie Verte en Fête est aussi l'occasion de découvrir les associations de culture et de loisir locales. Au menu cette année : pédalo, astronomie, pêche, brocante, échecs, chasse, découverte de la nature, archéologie, ferronnerie, gravure sur verre, etc.

Et des ateliers gastronomiques !

Les métiers de bouche seront eux aussi représentés le long des bords de Meuse. Vous trouverez en route des produits du terroir ardennais, avec la présence de boulangers, pâtisseries, bouchers, charcutiers...

Donchery, village d'arrivée

A partir de 18h, toutes sortes d'animations sont prévues à Donchery afin de clôturer dans la fête la manifestation. **Une quinzaine de stands seront installés au lieu-dit « le mini-club »**, où les participants pourront se restaurer, découvrir le talent d'artisans ou encore profiter de concerts et spectacles. Pas moins de 7 groupes de musique, chant et danse sont attendus !

Sur place : cidre, glaces, bonbons, confitures, bière, objets en bois et en osier, coloriage, peinture, pétanque, etc.

Infos transport :

Des moyens de transport seront mis à disposition du public gratuitement. Le Conseil départemental propose en effet des navettes pour ramener les personnes depuis Donchery.

Trois bus sont prévus :

- un premier, équipé d'une remorque pour vélos, partira de Donchery à **18h45** et s'arrêtera à Dom-le-Mesnil, Flize, Nouvion-sur-Meuse, Lumes et Le Theux ;
- un deuxième bus partira de Donchery à **19h30** et effectuera les mêmes arrêts jusqu'au Theux ;
- le dernier bus, équipé d'une remorque pour vélos, partira de Donchery à **20h45** et effectuera les mêmes arrêts jusqu'au Theux.

La Voie verte Trans-Ardennes

Un peu d'histoire...

Le programme a débuté en 2002 avec une première section de 7 km entre Montcy-Notre-Dame et Nouzonville.

La deuxième section a été réalisée entre 2005 et 2008 : tronçon Nouzonville/Givet qui s'étend sur 76 km. L'ouverture officielle au public a eu lieu le 7 juin 2008. Le coût total de cette 2^{ème} tranche de travaux s'est élevé à près de 15 millions €, dont 9 millions € pris en charge par le Conseil départemental.

En 2002, l'Assemblée départementale a décidé de prolonger cette Voie verte au Sud vers Mouzon, et de porter ainsi sa longueur totale à 130 km.

Le dernier tronçon inauguré en juillet 2016, va de Montcy-Notre-Dame à Remilly-Aillicourt. Sa réalisation a nécessité des aménagements conséquents comme la réhabilitation du pont à Flize ainsi que sur la Bar. Elle a coûté près de 8 millions €, dont 5,2 millions € pour le Département.

Aujourd'hui, la Voie verte, c'est 120 km balisés pour se promener à son rythme : à pied, à vélo, à cheval, en rollers, à travers 27 communes :

Givet, Chooz, Ham-sur-Meuse, Vireux-Molhain, Vireux-Wallerand, Haybes, Fumay, Revin, Anchamps, Laifour, Monthermé, Bogny-sur-Meuse, Joigny-sur-Meuse, Nouzonville, Montcy-Notre-Dame, Charleville-Mézières, Saint-Laurent, Lumes, Flize, Dom-le-Mesnil, Nouvion-sur-Meuse, Donchery, Glaire, Sedan, Wadelincourt, Noyers-Pont-Maugis et Remilly-Aillicourt.

Nombre d'activités existent le long de l'itinéraire : location de vélos, gyropodes, canoës, canobus, bateaux électriques, croisières fluviales, parc acrobatique, escalade, tyrolienne géante, randonnées, points de vue, musées...

Bientôt 130 km de Voie verte

Une dernière phase de travaux est en cours pour relier Remilly-Aillicourt à Mouzon. Avec l'ouverture prochaine de ce tronçon de 10 km, la Voie verte Trans-Ardennes s'étendra sur 130 km et permettra aux amateurs de nature de traverser le département du Nord au Sud !

Un outil qui booste l'économie locale

Avec plus de 245.000 utilisateurs annuels et des retombées économiques estimées à près de 11 millions €, la Voie verte Trans-Ardenne confirme son rôle de locomotive de l'économie touristique de notre département. Le potentiel existe ; les professionnels du tourisme (hébergeurs, restaurateurs, commerçants, spécialistes des activités de loisirs...) disposent là d'un outil leur offrant de belles perspectives de développement.

Le système de comptage mis en place a permis d'évaluer la fréquentation sur la Voie verte. Ainsi, entre le 1^{er} novembre 2015 et le 31 octobre 2016, 245.374 personnes ont été recensées.

Cette évaluation a été complétée en 2016 par une étude qualitative menée grâce à une enquête auprès de plus de 1.000 utilisateurs rencontrés sur la Voie verte. Grâce aux informations recueillies, il est possible d'établir le profil de l'utilisateur de la Voie verte Trans-Ardenne :

- 64,2% sont Ardennais, 18,3% proviennent d'un autre département, tandis que 17,5% sont d'origine étrangère
- Avec 52,4%, le cyclisme reste la première activité pratiquée sur la Voie verte (cyclisme de loisir, sportif, utilitaire ou itinérant)
- 29,4% pratiquent la marche à pied
- 98,4% des utilisateurs se disent satisfaits de leur passage sur la Voie verte. Ils reconnaissent volontiers les atouts naturels de l'outil (beauté des paysages, itinéraire le long de la Meuse) et ses caractéristiques (itinéraire plat adapté à la pratique du vélo par le plus grand nombre, environnement calme et reposant, facilité d'accès).

Les retombées économiques de la Voie verte Trans-Ardenne sur l'économie locale sont estimées entre 10,6 et 11,8 millions € par an, dont la plus grosse part profite au secteur de la restauration et de l'hôtellerie.

Toute la Voie verte en poche !

Le carnet de route de la Voie verte Trans-Ardenne est disponible à la Vitrine culturelle des Ardennes, située place Ducale à Charleville-Mézières. Edité par le Conseil départemental, le carnet de route de la Voie verte est le guide indispensable pour profiter pleinement des 120 km d'itinéraire balisé en bord de Meuse. Il rappelle aussi les règles de sécurité de base pour bien circuler sur la Voie verte tout en respectant les autres usagers, qu'ils soient à pied, à vélo, en roller ou à cheval.

Le carnet de route 2017 est téléchargeable sur cd08.fr

